



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 09 juillet 2019

L'UNADEV lance un appel à projets :

2 millions d'euros pour l'inclusion dans la société des personnes aveugles et déficientes visuelles

Autonomie, insertion professionnelle, inclusion sociale, accessibilité... Les personnes malvoyantes et déficientes visuelles font face à ces défis au quotidien. Pour y répondre, l'UNADEV, l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels, lance un appel à projets national afin de soutenir les actions et les initiatives en faveur de ces publics.

En France, plus d'un million d'individus sont malvoyants. Pourtant, il reste énormément à faire pour que chaque personne trouve sa place dans notre société.

Les Festivals de films proposent-ils des projections en audiodescription ? La French Tech dispose-t-elle de supports accessibles pour les entrepreneurs aveugles ? Les universités sont-elles correctement équipées pour accueillir les étudiants déficients visuels ? Autant d'exemples qui témoignent des situations d'inégalité auxquelles doivent faire face les personnes en situation de handicap visuel.

2 millions d'euros pour financer des projets autour de l'inclusion et l'autonomie des personnes aveugles et déficientes visuelles.

Fort de ce constat, l'UNADEV lance un appel à projets national afin d'aller au-delà des actions menées par l'association et ses partenaires et de promouvoir l'accessibilité réelle dans la société.

Pour Laurence de Saint Denis, vice-présidente de l'UNADEV, « *nous avons l'habitude d'accompagner des partenaires tels que des écoles de chiens guides, des associations culturelles ou sportives... Mais nous souhaitons aussi ouvrir cet appel à projets aux acteurs qui ne savent pas que nous existons et qui n'auraient pas forcément prévu dans leurs actions d'inclure un volet sur le handicap visuel alors que cela serait pertinent de le faire.* »

Cet appel à projets d'une enveloppe globale de 2 millions d'euros s'adresse à tous types d'acteurs - associations, organismes publics ou entreprises privées, pour tous types de projets et dans tous les secteurs. L'objectif : inclure des dispositifs adaptés au handicap visuel dans un maximum de projets.

En fonction du projet et de son impact auprès du public bénéficiaire, l'UNADEV pourra financer la totalité du projet visant notamment à :

- **Renforcer et contribuer au développement de solidarités nouvelles** dans tous les domaines du quotidien (accès aux services, mobilité, etc.) ;

- **Agir sur l'insertion professionnelle**, notamment en favorisant les initiatives à fort impact conduisant à un changement d'approche pour l'accès à l'emploi ;
- **Favoriser les initiatives visant à collecter, capitaliser et promouvoir les données** sur le handicap visuel (du type observatoires, chaires universitaires...) ;
- **Soutenir tous types d'actions concrètes et structurantes** permettant de changer le quotidien des personnes souffrant d'une déficience visuelle ;
- **Aider les démarches de recherche-développement** menées par les laboratoires académiques ou privés, aboutissant à des technologies ou services innovants en faveur de l'inclusion et de l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes.

L'UNADEV, accompagnée par l'agence Ellyx

Pour mettre en œuvre cet appel à projets, l'UNADEV est accompagnée par l'agence Ellyx, spécialiste du management de projet social innovant, qui sera là pour accompagner les porteurs de projets. La Région Nouvelle-Aquitaine est également mobilisée pour diffuser largement l'appel à projets sur son territoire et dans ses réseaux.

Le dossier complet doit être **envoyé avant le 10 septembre 2019** par voie électronique à l'adresse suivante : aap@unadev.com.

Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site unadev.com : <https://www.unadev.com/nos-missions/appel-a-projets/>

Le handicap visuel en chiffres

- Plus d'un million de personnes aveugles et malvoyantes en France;
- Seulement 100 films audio-décrits pour 500 films qui sortent au cinéma chaque année ;
- Seuls 10% des sites internet accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes ;
- 50% des personnes déficientes visuelles en France sont sans emploi ;
- 10 000 personnes aveugles scolarisées chaque année
- 54% des établissements labélisés Tourisme et Handicap sont accessibles aux personnes déficientes visuelles

Contact presse : Sophie Dory Lautrec // Ligne directe : 05.56.33.85.53 // E-mail : s.dorylautrec@unadev.com

A propos de l'UNADEV : L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), créée en 1929 à Bordeaux, est une association reconnue d'assistance et de bienfaisance. Depuis 90 ans, l'UNADEV s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux et de nombreuses associations locales partenaires. Nos actions portent sur trois missions : Accompagner et aider les personnes déficientes visuelles pour leur insertion sociale et professionnelle ; Sensibiliser et informer le grand public et les décideurs ; Soutenir la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes. www.unadev.com